

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
portant nomination temporaire de Monsieur Yves
POLOME en qualité d'Administrateur général mandataire
(rang 16+) de l'Administration générale du Sport au sein
du Ministère de la Communauté française**

Extrait

A.Gt. 12-06-2025

M.B. 19-06-2025

Par arrêté daté du 12 juin 2025, le Gouvernement de la Communauté française a décidé ce qui suit :

Monsieur Yves POLOME est nommé à titre temporaire en qualité d'Administrateur général mandataire (rang 16+) de l'Administration générale du Sport, au sein du Ministère de la Communauté française, jusqu'au 31 décembre de l'année au cours de laquelle est intervenue la prestation de serment des membres d'un nouveau Gouvernement faisant directement suite au renouvellement du Parlement, soit jusqu'au 31 décembre 2029 inclus.

Sa résidence administrative est fixée à Bruxelles.

Le présent arrêté entre en vigueur le 21 juin 2025.

Il est notifié aux candidats et une copie de l'arrêté est transmise à la Cour des Comptes pour information.

La Ministre de la Fonction publique est chargée de l'exécution du présent arrêté.